

/ Conditions générales de ventes

Article 1 : Définitions

Céline BOINNARD désigne le prestataire de service graphiste freelance. Le client désigne le bénéficiaire des prestations fournies par le prestataire de services. La prestation désigne l'ensemble des services à domicile commercialisés par Céline BOINNARD. Le devis signifie la prestation de services proposée au client. Ainsi, toute commande de prestation de service graphique passée par un client impliquera l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des conditions générales de ventes présentées ci-après.

Article 2 : Objet

Céline BOINNARD propose d'effectuer, sur demande du client, particulier ou société, la communication visuelle (site Internet, bannière et animation, etc.) et papier (affiche, logo, dépliant, plaquette, flyer, brochure, etc.). En préalable à toute intervention, seront convenues, lors de la prise de contact entre les parties, la date, les prévisions de l'intervention, après avoir répondu aux questions du pré-diagnostic technique permettant de déterminer les conditions de la prestation.

Article 3 : Application des conditions générales de prestations de services - Clause de parfaite information

Les présentes conditions générales de vente (de prestations de services) sont portées à la connaissance du client. L'ensemble des clauses et conditions est réputé connu et expressément accepté par le client au moment de l'acceptation du devis et même si celui-ci n'a pas formellement apposé sa signature sur les présentes. En conséquence, le fait d'accepter le devis de Céline BOINNARD emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de prestations de services.

Article 4 : Formation du contrat / bon de commande

La formation du contrat se réalise exclusivement par l'intermédiaire du 06 89 66 51 02 ou par e-mail à l'adresse suivante : celineboinn@gmail.com. Le renvoi par e-mail ou courrier de l'acceptation expresse du devis à Céline BOINNARD vaut consentement irrévocable au contrat et validation des prix communiqués. Les commandes ne seront prises en compte qu'au retour du devis signé et portant la mention "Bon pour accord", ainsi qu'à la réception de l'acompte de 30% du prix total (si celui-ci est demandé). Il appartient au client de transmettre tous documents nécessaires à Céline BOINNARD tels que textes, photos, logo, etc. concernant la réalisation de son projet. Les photos ou vidéos doivent être fournis dans une qualité suffisante pour être intégrées dans le document. Les fournitures hors forfait telles que composition typographique, photographies et illustrations de toutes origines, documents d'archives, etc., éventuellement nécessaires à la réalisation du travail, ne sont pas comprises dans les prix indiqués sauf mention contraire. Les demandes complémentaires devront faire l'objet d'un devis signé dans les mêmes conditions que le précédent. Toute annulation de commande demandée par le client ne peut être prise en considération une fois le devis accepté. Les acomptes versés seront conservés à titre d'indemnisation des efforts et propositions réalisés. Dans le cas où aucun acompte n'a été versé, le prestataire recevra un dédommagement d'un montant représentant 30 % du prix demandé dans le devis. Les propositions envoyés au client ne pourront alors en aucun cas être utilisées par celui-ci.

Article 5 : Tarifs et règlement

Dispensé du paiement de la TVA en application de l'article 293-B du Code Général des Impôts. Les tarifs des interventions sont exprimés en euros. Ils peuvent évoluer à tout moment en fonction de la politique tarifaire du moment. Le prix de vente retenu correspond à celui accepté sur le devis. Les tarifs applicables sont ceux communiqués au client sur le devis.

NB : Le client est soumis au 1% diffuseur (1% du montant de la prestation) à verser directement à la Maison des Artistes, 90 avenue de Flandre -75943 PARIS cedex 19 (www.secuartsgraphiquesetplastiques.org)

Article 6 : Délais de livraison

Les délais ou dates de livraison, qu'ils soient fermes ou non, doivent être stipulés par écrit. A défaut, Céline BOINNARD ne saurait être responsable d'un délai imposé par le client non accepté par elle.

Si la collaboration du client est nécessaire à la prestation de Céline BOINNARD ou convenue à l'avance, en cas d'attente, le délai sera prolongé d'autant de temps que le client n'aura pas répondu à cet engagement.

Dans le cas d'un retard occasionné par des modifications de la part du client ou des problèmes liés à des produits tiers (logiciels, informatique...) le délai ou la date de livraison se verront repoussés en conséquence.

Céline BOINNARD ne peut être tenue responsable du non respect des délais dans tous les cas de force majeure tels que pannes informatiques et autres éléments qui ne sont pas directement de son fait...

Article 7 : Conditions de paiement

Une facture détaillée sera envoyée au client après livraison des travaux. Les règlements se font par chèque à l'ordre de Céline BOINNARD ou par virement bancaire (numéro de compte et informations relatives au virement seront transmises au client)

Les factures sont payables comme suit : 30% d'acompte par chèque à la commande. Le solde à 30 jours à compter de la date de facturation.

Tout retard de paiement est passible de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal. En cas de non paiement de l'acheteur ou du non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, Céline BOINNARD se réserve le droit de suspendre l'exécution des travaux d'infographie en cours ou de les annuler.

Article 8 : Réclamations

Le client devra vérifier les documents remis par Céline BOINNARD dans un délai de 14 jours à compter de la date de la livraison des travaux d'infographie. Si la prestation effectuée par Céline BOINNARD correspond à la prestation attendue par le client, il devra donner son accord durant ce délai. Si la prestation comporte des erreurs, le client devra adresser sa réclamation durant cette même période. Les réclamations se limiteront à des corrections et améliorations à apporter aux documents. En aucun cas il ne pourra s'agir d'une refonte totale de la ligne graphique des documents si les erreurs constatées sont sans importance et n'affectent donc pas de manière conséquente le document. Les modifications demandées par le client après la validation de la maquette seront facturés en plus du forfait, au tarif en vigueur à la signature du devis. Les demandes de dédommagement de la part du client sont exclues.

Article 9 : Responsabilité

La responsabilité de Céline BOINNARD, qui n'a qu'une obligation de moyen, se limite aux dommages contractuels et prévisibles. Ceux-ci sont limités à hauteur de la valeur du contrat. Céline BOINNARD ne peut être tenu responsable des erreurs dues à des informations incorrectes, incomplètes ou non remises à temps par le client et décline toute responsabilité quant aux dommages ou pertes pouvant survenir durant le transfert des données vers le client. Le client est tenu de se prémunir contre la perte des données. Céline BOINNARD ne peut être tenu responsable des dommages occasionnés par des virus.

La responsabilité de Céline BOINNARD ne peut être engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment : du fait d'information, d'images, de son, de textes, de bande-vidéo contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du client ; de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées en intégralité ou partiellement sur le ou les sites du client sans accord express de l'auteur. Le client prend l'entière responsabilité des documents qu'il fournit pour leur reproduction sur Internet. Du fait des caractéristiques et limites d'Internet, que le client déclare parfaitement connaître, la responsabilité de Céline BOINNARD ne peut être engagée pour notamment : les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes.

Les contaminations par virus des données et/ou logiciels du client dont la protection incombe à ce dernier, les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par Céline BOINNARD, les dommages que peuvent subir les équipements connectés au centre serveur, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client, les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client. Le client est le seul responsable du contenu complet des produits ou services, par la propriété de son insertion ou de son utilisation qui en font des informations de diffusion de tout public. Il déclare s'être assuré des droits nécessaires aux droits à l'image sous toutes ses formes, aux droits de propriétés industrielles, etc.

Le client s'engage à contrôler avant validation la maquette. La validation de la maquette par le client empêche celui-ci de mettre en cause la responsabilité de Céline BOINNARD et, notamment, dans le cas où il aurait omis de lui signaler une erreur ou omission apparaissant sur ladite maquette.

Céline BOINNARD ne pourra être responsable en cas de copie, de contrefaçon, imitation et, d'une façon générale, de toute reproduction ou de toute partie des services par un tiers, ainsi que de l'utilisation ou publication non conforme à la loi française par le client des services vendus ou de tout autre incident de fonctionnement dû à des perturbations sur le réseau téléphonique ou réseau Internet sur le web et de réseau électrique, ou de fournisseur d'accès et d'hébergements. Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose auprès du vendeur d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

Article 10 : Droits d'utilisation

Toutes les créations génèrent des droits d'auteur régis par le Code de la propriété intellectuelle. Certains produits tels que images et chartes graphiques sont vendus avec un droit d'utilisation personnel qui interdit au client de procéder à toute cession, copie ou diffusion en public autres que celles prévues par la législation en matière de propriété et du droit à l'image. La création, objet de la commande ne peut être exploitée que dans les conditions définies à ladite commande.

Céline BOINNARD se réserve le droit d'utiliser les créations à des fins promotionnelles.

Article 11 : Loi applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de prestations de services sont soumises au droit français.

Article 12 : Tribunal compétent

En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes conditions générales de prestations de services est de la compétence du Tribunal de Commerce de Nancy, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.